

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2021, dans les académies de NANCY-METZ et STRASBOURG.**

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2021 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2021, dans les académies de NANCY-METZ et STRASBOURG :

Monsieur BIENTZ Eric, attaché principal d'administration de l'état, président, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.

Madame ANCEL Aline, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame JACQUOT Isabelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Monsieur MAGASSOUBA Yves, ingénieur d'études classe normale cnrs, suppléant, Centre national de la recherche scientifique, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Strasbourg, le 6 mai 2021



Pour le Président et par délégation  
la Directrice Générale des Services  
de l'Université de Strasbourg

Valérie GIBERT